

Note de synthèse :

Les données à disposition des lauréats pour la réalisation des prototypes.

Dernière révision : 02/06/2020

Les candidats peuvent se baser sur l'existence de ces données pour réaliser leur proposition de projet (candidature). Les candidats peuvent envisager toutes autres bases de données qu'ils estiment utiles et qu'ils sont aptes à se procurer.

L'acquisition de données ou de droits d'accès, si elle est proposée par un candidat, devra être prise en compte dans la prévision du budget pour le développement du prototype.

Légende :

[1] Données libres d'accès

[2] Données accessibles après signature d'un acte d'engagement par le lauréat

[3] Données accessibles sur demande auprès de l'entité concernée

[4] Données SIG incomplètes ou indisponibles – des précisions seront apportées

Les données : typologie, objet, accès

Données sur l'occupation des sols et le foncier

- Modes d'occupation des sols (IAU) -- [1] ou [2] selon le nombre de classes
Acte d'engagement à signer si nombre de classes > 11 (24, 48 ou 81 classes) ; sinon en [open data](#)
- Atlas du foncier, données DGFIP (propriétaires, cadastres, occupation) -- [2]
- Données cadastrales (distinguant les grands propriétaires publics) -- [2]
Semblable à [cette carte](#)

Données sur le patrimoine naturel

- Couverture et hauteur végétale (APUR) -- [1] ou [2] selon l'ancienneté des données
Acte d'engagement à signer si les données sont plus récentes que 2015 ; sinon en [open data](#)
- Données de biodiversité de la Seine-Saint-Denis, Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU) -- [3]
- Espaces protégés (Nature 2000, ENS, APPB...) -- [3]
- Trames Vertes et Bleues : données et cartographies des documents d'urbanisme (SRCE, SCOT, PLU(i) - EPT et communes) -- [3] ou [1] selon l'entité concernée
*Données SIG incomplètes ou non disponibles : selon les PLU ;
En open data, voir : [SRCE](#) ; [SDRIF](#) ; [Géoportail de l'Urbanisme](#)*
- Patrimoine arboré (alignement d'arbres) -- [3] ou [1] selon l'entité concernée
*Données SIG incomplètes ou non disponibles : selon les PLU ;
En open data, voir : [Géoportail de l'Urbanisme](#)*
- Piste à explorer : l'outil Floriscope, développé par Plante&Cité, propose des palettes végétales et des informations techniques sur les exigences écologiques de chaque essence -- [3]

Données sur l'urbanisation du territoire

- Surfaces artificialisées/minéralisées -- [1] ou [2] selon le nombre de classes
Acte d'engagement à signer si nombre de classes > 11 (24, 48 ou 81 classes) ; sinon en [open data](#)
- Réseaux viaires et ferroviaires (IGN BD Topo) -- [2]
- Réseaux souterrains (électricité, canalisations...) et leurs contraintes -- [3] et [4]
Données SIG incomplètes ou non disponibles : acte d'engagement à faire signer aux lauréats (IGN BD Topo, DEA) ; autres sources non disponibles (GRDF, ENEDIS, ...)
- Eclairages publics et luminaires (Direction de la Voirie et des Déplacement ; EPT) -- [3]
- ICU (Direction de l'Eau et d'Assainissement ; EPT) et zones à risques d'ICU (DEA - Laboratoire LPED d'Aix-Marseille Université, 2015) – [3] et [4]
Données SIG incomplètes ou non disponibles : cf. [APUR](#) et [IPR](#) (producteurs de données)
- Périmètre des projets en cours ou prévus (urbanisme, transport, espaces verts...) -- [1]
En open data : [APUR/projet-secteur-operationnel](#) ; [APUR/projet-espace-public-ou-prive-non-bati](#) ; [APUR/projet-espace-bati](#)
- Densité urbaine -- [2] ou [1]
Acte d'engagement à signer pour IPR DensiBati ; sinon, open data INSEE
- Recensement des infrastructures existantes à la Direction des Territoires, de la Coopération et des Mobilités (DTCM) -- [4]

Données des EPT partenaires (au cas par cas)

Concernant les données disponibles sur le Géoportail93 :

Les lauréats auront la possibilité de consulter le géo-catalogue et de télécharger les données à partir de Géoportail93.

Différents moyens d'accéder aux données sont possibles (téléchargement en mode xls du catalogue, en mode SIG shape-GeoJson-Kml, ou aussi directement via flux WFS / WMS).

Concernant des données additionnelles

Le Département est ouvert à toutes propositions, et les projets proposés peuvent inclure la prise en compte d'autres données que celles évoquées par le sponsor et ses partenaires. L'objectif de collecte ou l'acquisition de données supplémentaires peut tout à fait être intégré à une proposition de projet, et c'est aux structures candidates de le prendre en compte dans leur budget prévisionnel et de prospecter ces données. En cas de collecte de données à l'initiative des lauréats (mise en place de capteurs par exemple), ces derniers doivent prendre en compte que des autorisations administratives peuvent être nécessaires. Le Département pourra envisager de servir de relai auprès des intercommunalités/communes pour ces demandes ; elles-mêmes (ainsi que le Département) pouvant bénéficier des résultats de ces collectes (démarches éventuelles à mettre en place).